

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 33 (1987)
Heft: 3

Anhang: [Nouvelles locales] : Paris
Autor: Ziegler, François de / N.S.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

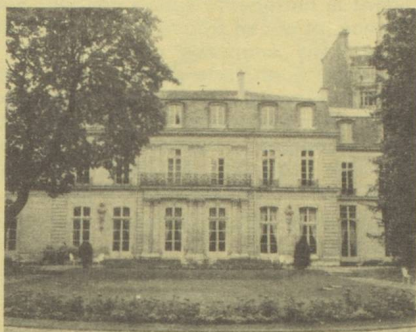
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



**142, rue de Grenelle
75007 PARIS**
☎ 45.50.34.46

Chers Compatriotes et Amis,

Au terme de ma mission diplomatique en France je voudrais adresser à chacun d'entre vous mes vœux personnels les plus sincères en même temps qu'un dernier message d'amitié. En prenant mes fonctions il y a bientôt dix ans, j'avais formulé l'espoir de visiter la plupart sinon la totalité de vos com-

munautés, dans lesquelles je vois les cellules vivantes de la grande famille des Suisses de France. J'ai pu réaliser en grande partie ce projet. J'ai parfois même été accueilli par des sociétés suisses qui n'avaient jamais reçu la visite de l'Envoyé de la Confédération à Paris.

Ce tour de France m'aura permis de me rendre compte sur place de vos besoins, de vos difficultés et de vos aspirations. Une telle expérience, enracinée dans le concret, m'aura puissamment aidé dans les tâches qui m'ont été assignées sur le plan diplomatique.

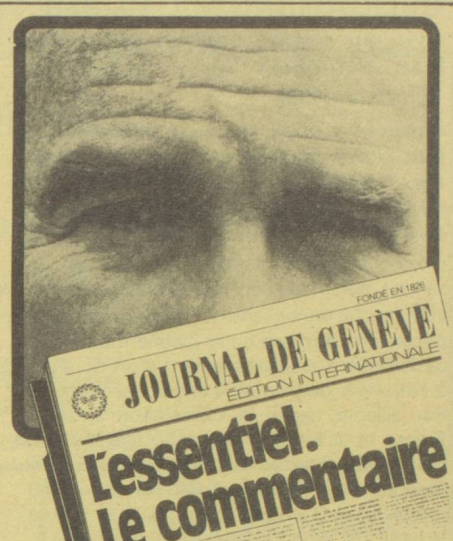
J'avais indiqué en assumant mes fonctions à la fin de l'été 1977 que je considérais la défense des intérêts suisses en France comme un tout. J'entendais en effet ne privilégier aucun des différents secteurs d'activités. Dix ans après je n'en suis que davantage persuadé : notre image, parfois déformée par les médias, est constituée des mille facettes de chacun d'entre nous. C'est leur ensemble qui constitue notre originalité.

Il était peut-être présomptueux de penser qu'une décennie suffirait à atteindre tous les objectifs que je m'étais assignés. Mes années d'ambassade s'inscrivent simplement dans une certaine durée. La tâche est ininterrompue. Elle va se poursuivre, selon un style et sur un rythme qui sembleront sans doute différents. Mais le but demeure le même : la défense de vos intérêts grâce à la compréhension mutuelle de la Suisse et de la France.

La formule finale rituelle prend aujourd'hui son sens véritable :

Fidèlement vôtre

Francis de Bieul



Le quotidien suisse d'audience internationale

vous propose :

chaque jour, toute l'information sur l'actualité suisse, la politique, la culture, les loisirs, vous permettant ainsi de garder un contact avec la mère patrie; une analyse rigoureuse et indépendante des grands événements internationaux, leur portée et leurs conséquences sur le monde de demain; une chronique des bourses suisses et mondiales et un reflet dynamique de la vie économique;

chaque semaine, des chroniques de synthèse et le « Samedi littéraire », supplément littéraire et artistique, unique dans la presse suisse d'expression française.

L'abonnement direct vous assure la continuité de la livraison de votre journal, tout en vous offrant la possibilité de réaliser une appréciable économie, ainsi qu'en témoigne le tarif ci-après :

FRANCE	☐ 12 mois	☐ 6 mois
(règlement sur compte bancaire à Paris)		
édition quotidienne	FF 1170.-	FF 1700.-
(Six numéros par semaine, y compris supplément littéraire)		
édition hebdomadaire	FF 225.-	FF 115.-
(numéro du samedi/dimanche, avec supplément littéraire)		

Souscription à l'administration du Journal de Genève, case postale 439, CH-1211 Genève 11, ou par télex: 1 423.588

Le Journal de Genève est en vente en France dans tous les kiosques portant le panonceau « Press international », et par l'intermédiaire de son distributeur Transports-Presse, 5, rue d'Argout, 75002 Paris, tél. 42 36 54 55

OBLIGATIONS MILITAIRES

Avis aux jeunes doubles nationaux franco-suisse qui atteindront 19 ans en 1987

A toutes fins utiles, nous vous rappelons que tout citoyen suisse est soumis aux obligations militaires dès le début de l'année où il atteint ses 20 ans, âge de la majorité en droit suisse. Les Suisses domiciliés à l'étranger, à l'exception des frontaliers, sont dispensés du service personnel. En lieu et place, ils doivent fournir annuellement une compensation pécuniaire, à moins qu'ils justifient au début de l'année d'assujettissement d'un domicile à l'étranger de plus de 3 ans consécutifs.

Par ailleurs, selon la Convention entre la Suisse et la France relative au service militaire des doubles nationaux du 1.8.58 (publiée dans le Journal Officiel des 2.9.59 (page 8612) et 26.6.63 (page 5614) ainsi qu'à la page 191 du « Code du service national », édition 1980), le double national franco-suisse est tenu d'accomplir ses obligations militaires légales dans l'Etat où il a sa résidence permanente à l'âge de 19 ans révolus (art. 2/§1).

Au sens de la Convention, le fait de fréquenter un établissement d'enseignement, un hôpital, une maison de cure ou de convalescence ou d'autres établissements analogues, ainsi que le fait d'être placé dans un établis-

sement d'éducation ou une maison de détention sur le territoire d'un Etat, ne constitue pas une résidence permanente. Il en est de même des stages effectués pour des raisons familiales, industrielles, commerciales, agricoles, religieuses ou similaires (art. 2/§2 de l'Arrangement Administratif).

Pour être mis au bénéfice de la Convention, vous devez justifier de cette résidence par la production d'un « Certificat de résidence modèle A » que vous obtenez auprès de la Préfecture dans la circonscription de laquelle vous avez été recensé (art. 3/§1 de l'Arrangement Administratif), afin de permettre à la représentation diplomatique ou consulaire où vos parents sont immatriculés, de déterminer votre situation militaire envers la Suisse, vous voudrez bien dès lors : soit : lui faire parvenir dès que vous aurez 19 ans révolus, le certificat de résidence, soit répondre aux questions suivantes :

1. Depuis quelle date êtes-vous domicilié sans interruption en France ?
2. Etes-vous « frontalière » ? Si oui quelle est l'adresse de votre employeur en Suisse ?

Aucun avis individuel n'est plus envoyé depuis le 1^{er} janvier 1984.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez-vous adresser à la représentation diplomatique ou consulaire en France dont vous dépendez.

Ambassade de Suisse

NATIONALITÉ FRANÇAISE

Les jeunes gens, garçons et filles, possédant la nationalité suisse dès leur naissance, et qui se trouvent dans l'une des situations énoncées ci-contre, ont la possibilité, en vertu du code de la nationalité française, de décliner ou de répudier cette nationalité qui leur sera automatiquement acquise, s'ils ne font aucune démarche, dès l'âge de la majorité selon la loi française (18 ans).

Peuvent toutefois décliner la nationalité française :

- les enfants nés en France de parents étrangers nés hors de France, si, à 18 ans, ils ont leur résidence en France et l'y ont eue pendant les cinq années qui précèdent ;

- les enfants nés hors de France, si un seul des parents est français ;

- les enfants nés en France, si un seul des parents y est également né.

Des renseignements complémentaires sur les démarches à accomplir avant l'âge de 18 ans révolus, peuvent être obtenus auprès de la représentation diplomatique ou consulaire compétente.

Le fait de ne pas décliner ou de ne pas répudier la nationalité française ne fait pas perdre à l'intéressé (e) sa nationalité suisse.



Fin des communications officielles



Mal du pays?

Swissair, 88 vols par semaine pour la Suisse.

Chaque semaine, au départ de la France, Swissair transporte des milliers de voyageurs vers la Suisse.

Tous ne sont pas suisses, tous n'ont pas le mal du pays.

Mais tous ont fait confiance à la compagnie Swissair pour son confort et sa ponctualité.

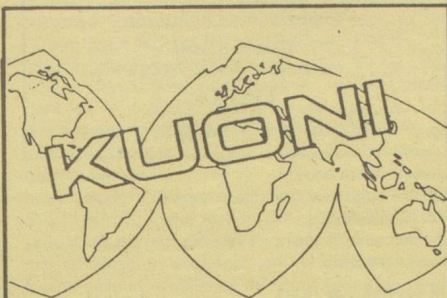
De Paris, Toulouse (vol AF/SR), Nice et Marseille, chaque jour, nous avons le vol Swissair vers la Suisse qui vous convient.

Entre les tarifs préférentiels et les prix week-end, vous trouverez toujours une solution à votre mal du pays.

Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages ou de Swissair.

swissair





**EXIGEZ DE VOTRE
AGENCE DE
VOYAGES LE
MEILLEUR SERVICE!**

Pour tous vos déplacements:

Tourisme, voyages d'affaires,
séminaires, congrès, etc...

votre agence de voyages

KUONI

met à votre disposition:

**Des conseillers-voyages
confirmés:**

Ils connaissent toutes les destinations et vous
feront bénéficier de leur précieuse
expérience

**Des équipements
informatiques de
réservation:**

Plus d'attente... confirmation immédiate,
pour vos demandes de réservations; train,
avion, hôtels, voitures sans chauffeur, etc.

**Une implantation
internationale:**

Avec plus de 120 bureaux sur les
5 continents, KUONI vous assure du
meilleur accueil dans le monde entier.



LA QUALITÉ SUISSE DANS LA TRADITION FRANÇAISE

**RENSEIGNEMENTS ET
INSCRIPTIONS:**

PARIS MALESHERBES:
33, Bd Malesherbes
75008 Paris
Tél: 42.65.29.09

PARIS OPÉRA:
12, Bd des Capucines
75009 Paris
Tél: 47.42.83.14

Lic. 46



La Suisse à Paris : *Rendez-vous gastronomiques*

**RESTAURANT
L'ENTRECOTE
CAFÉ DE PARIS**

18, rue Feydeau - 75002 PARIS

SPÉCIALITÉ D'ENTRECÔTÉ

Servie avec sa célèbre sauce Suisse

☎ **42.36.10.27**

Fermé le Dimanche et Samedi soir
PLACE DE LA BOURSE

**Restaurant Suisse
" La Charbonnade "**

Spécialités :

Papet vaudois, Pommes poêlées

Fondue Vacherin, moitié - moitié

Filets Perchettes

Omble chevalier

**8, rue du Père Guérin
(anc. rue Gérard) 75013 Paris
12 h - 14 h 30 - 19 h - 22 h 30.**

Réservation : 45.88.78.90

**ENTREPRISE GENERALE
DE PEINTURE**

FRANCIS MONA

44, avenue de Seine
92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 47.76.13.37

2 bis, rue de l'Oasis
92800 Puteaux
Tél. : 47.76.13.37



**Imprimerie
Tschumi-Taupin**

S.A.R.L. au capital de 100.000 francs

**LA QUALITÉ
SUISSE**



64.39.37.07

24, rue de Dammarie - 77000 Melun



MARBRERIE JEAN-BERNARD

(entreprise franco suisse)

DANS TOUTE LA FRANCE

S.A.R.L.

— CONSTRUCTION DE CAVEAU

— MONUMENTS-FUNÉRAIRES

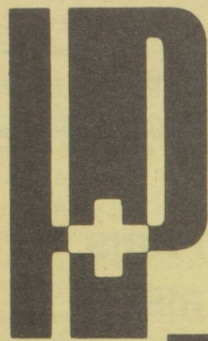
— TRANSPORT DE CORPS

6, Boulevard Rodin - 92130 Issy les Moulineaux

28, Rue St Roch - 78350 Jouy-en-Josas

Tél. : 46.45.14.07

Tél. : 30.24.90.60



hôpital suisse de paris

Connaissez-vous bien nos services ?

Hospitalisation : 132 lits

36 lits Médecine interne 12 lits Diabétologie
48 lits Gériatrie aiguë 36 lits Moyen Séjour

Consultations

Médecine interne	Gynécologie
Médecine générale	Neuro-Psychiatrie
Médecine physique	Nutrition-Obésité
Acupuncture	Ophthalmologie
Cancérologie	O.R.L.
Cardiologie	Phlébologie
Dermatologie	Pneumologie
Diabétologie	Rhumatologie

Radiologie, Echographie
Kinésithérapie, Balnéothérapie
Analyses médicales
Explorations fonctionnelles respiratoires
Endoscopie (fibroscopies bronchiques,
gastriques, duodénales, colonoscopies, etc).
Electrocardiogrammes - Doppler
Electroencéphalogrammes
Soins infirmiers

Pour prendre rendez-vous,
téléphonez au (1) 46-45-21-36
en mentionnant le **Messenger Suisse**

10, rue Minard
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
M° Mairie d'Issy)

Conventionné avec la Sécurité Sociale
et les Mutuelles, pratique le tiers-payant.
Les malades assurés sociaux
bénéficiant d'une Mutuelle
sont intégralement remboursés.

**Accueil personnalisé,
dimensions humaines.**

**Arrondissement Consulaire
de Paris**
142, rue de Grenelle
75007 PARIS
☎ (1) 45.50.34.46
C.C.P. Paris 5 695 57 P
Réception du lundi au vendredi
de 9 heures à 11 h 45

Legs Allemandi

Une donation de plus de F.F.5.000.-est à la disposition d'une jeune Suissesse, âgée de 17 à 30 ans, récemment mariée ou se mariant avant le 21 mai prochain. Seule condition : être dans une situation modeste de ressources. Les personnes chargées d'examiner les requêtes sont tenues d'observer la plus grande discrétion.

S'adresser à MM. Willy BOSSARD, 166, Avenue de Verdun, 92130 Issy les Moulineaux. Tél. 46.42.91.09.

M. Jean-Pierre MULLER, 18, rue du Mont Dauphin, 77240 Cesson. Tél. 60.63.29.25 (le soir).

Michel SALINA, 2, rue des Bergers, 75015 Paris, Tél. 45.77.41.29

Albert SENN, 8, rue Voltaire, 78100 St Germain en Laye. Tél. 39.73.03.85 ou encore à l'Ambassade de Suisse, 142, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : 45.50.34.46, poste 207.

CALENDRIER

Union Chorale Suisse
Samedi 4 avril, à 19 h 30.
Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe

Concert

sous la direction de M. R. Pichery, avec intermèdes musicaux.
Cette manifestation sera suivie d'un repas amical (prix 110.-). Pour tous renseignements s'adresser à : M. Eugène Fischer, président, 23, rue Voltaire - 93150 Le Blanc Mesnil Tél. 48.67.37.63.

Expositions

17 février - 28 mars
Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, 4°
Hannah Villiger

26 février - 1^{er} avril
Galerie Keller, 15, rue Keller, 11° Kurt Blum (photographe) : "Au milieu des artistes".

Jusqu'au 14 mars
Galerie Heyram-Mabel Semmler, 56 r. Université, 7°. Gérard Schneider.

9 avril - 9 mai
Exposition de peintures

Galerie Suisse
17, rue Saint Sulpice, 75006 Paris
LEUBA
Variations sur les polygones

Jusqu'au 26 avril
Centre culturel suisse, 32 Francs-Bourgeois,
Tél. 42.71.44.50.

3^e (accueil-magasin). Présentation de la **Kunsthal de Bâle**.

12 février - 29 mars

Maison de la Culture et de la Communication Saint-Etienne
John Armleder/Olivier Mosset.

6 mars

Conférence de presse du **Concours de Lausanne - Chorégraphes nouveaux**, Maurice Béjart et Philippe Braunschweig présentent leur projet d'une nouvelle compétition de danse (Lausanne 1988 (Bibliothèque).

10 mars

Projection du film **Portraits, 10 artistes suisses aujourd'hui** de Luciano Rigolini (Salle des Arbalétriers).

11 mars - 26 avril

Exposition **Miriam Cahn** (Salle des Arbalétriers).

16 mars, 23 mars et 2 avril

filiales et pratiques de l'architecture contemporaine en Suisse, cycle de conférences et débats organisé par l'Ecole d'Architecture de Paris la Défense, avec Pierre von Meiss, Jean-Marc Lamunère, Aurélio Galfetti, Stanislas von Moos, Bernard Huet, Jacques Lucan et Georges Maurios (Salle des Arbalétriers).

20, 21 et 22 mars

La Bourse du spectacle, avec "La Lupa chante", Bénédicte Gampert "Variations sur l'amnésie", Anne-Marie Delbart "Marie Coquelicot", Lufthunde "Le retour", Teatro Paravento "Perpetum Teatrobile" (Salle des Arbalétriers).

27, 28 et 30 mars

Journée Contrechamps - Musiques en revue : Les revues musicales entre elles et face au public (débats et rencontres) ; présentation des œuvres de Zimmermann et Berio, rencontre avec Donatoni (ateliers) ; trois concerts par l'Ensemble Contrechamps, œuvres de Charles E. Ives, Eric Gaudibert, Arnold Schönberg, Bernd Alois Zimmermann, Michael Jarrell, Luciano Berio, André Richard, Emmanuel Nunes, Franco Donatoni. Collaboration avec le Programme musical de France-Culture. (Salle des Arbalétriers et Radio-France Studio 106).



PROCEDES
SCHAAD
Cupro-Aluminiums

bronze acior s.a.

27750 LA COUTURE-BOUSSEY (FRANCE)
Téléphone : 32.36.75.54 + - Téléc : ACIOR 770 050 F
Télécopieur : 32.36.36.58

Depuis sa création, en 1928, spécialisée dans les

CUPRO-ALUMINIUMS

coulés par gravité en coquilles de précision

Pièces pour toutes industries (5 Gr à 5 Kg)

ATELIERS DE FABRICATION DE COQUILLES ET D'USINAGE
LABORATOIRE D'ESSAIS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Colloques et Réceptions

Le début de l'année fut fertile en manifestations suisses à Paris. La première, le 24 janvier, fut le "Colloque des jeunes" qui réunissait près de 200 participants à la Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe. Brève introduction de M. P. Jonneret président de la F.S.S.P. suivie d'une allocution de l'ambassadeur de Suisse M. F. de Ziegler, particulièrement écoutée de notre jeune public et remarquable exposé de M. R. Schnyder de Wartensee, président de la Nouvelle Société Helvétique sur "la Suisse, Profil d'une Nation". Des discussions en groupes suivirent : institutions politiques, économie et questions sociales, culture, formation professionnelle et problèmes de l'emploi, le rôle de la Suisse dans les relations internationales. Nombreuses furent les questions de cette nouvelle génération de la Cinquième Suisse.

Résultat positif pour les organisateurs qui déjà envisagent d'y donner une suite (voir n° 2 du M.S., pages 3, 4, 5, qui vous donnera davantage de détails sur cette manifestation).

Le 31 janvier, plus solennel, au Sénat, le **Premier Colloque médical franco-suisse** organisé par l'hôpital suisse de Paris sous la présidence du professeur François Morel du Collège de France. Thèmes de cette réunion qui réunissait environ 200 médecins : le cerveau et l'appareil locomoteur. Quatorze communications scientifiques furent présentées par des médecins et chercheurs français et suisses, suivies d'intéressantes discussions concernant les affections du cerveau et des fonctions locomotrices dues en particulier au vieillissement. Nous en reparlerons dans notre prochain numéro (avril - n° 4).

Le 12 février, brillante réception à l'Ambassade de Suisse nimbée toutefois d'une certaine mélancolie puisqu'il s'agissait pour M. et Mme F. de Ziegler de prendre congé des autorités françaises, du monde diplomatique, du monde littéraire et des arts, des personnalités de la colonie suisse dont les présidents de Sociétés et de leurs amis.

Faute de place, c'est également dans notre numéro 4 que nous reviendrons sur cette manifestation.

Le 20 février, c'était au tour des journalistes d'être également reçus à l'ambassade de Suisse. Pendant dix ans chacun d'entre nous n'a pu que se féliciter des bonnes relations existant entre celui qui représentait la Confédération helvétique - admirablement secondé par son épouse - et les membres de notre profession.

Le 23 février, à l'initiative du président de la F.S.S.P., M. P. Jonneret, les présidents de toutes les sociétés suisses de Paris se réunissaient pour remercier Monsieur et Madame François de Ziegler qui pendant tant d'années avaient participé à leur vie associative.

N.S.

Société Suisse, succursale de la Rentenanstalt (Zurich) en France se tient à votre entière disposition et vous propose des plans de retraite adaptés à vos besoins (retraite à la carte, garantie par la Rentenanstalt Suisse).

Pour tous renseignements, s'adresser à **M. Eric Houzelle** : **46.83.02.82.**



Appel de son Excellence l'Ambassadeur François de Ziegler en faveur de la Maison Suisse de Retraite à Issy-les-Moulineaux

La Maison Suisse de Retraite à Issy-les-Moulineaux est une Association fondée en 1866. Elle abrite actuellement 80 pensionnaires dans des con-

ditions de confort très moderne et en offrant diverses formules d'accueil : Maison de Retraite "Classique" à partir de 60 ans, service "Demi-invalides" et service "Invalides". Des projets d'extension sont à l'étude. La Maison Suisse de Retraite est ouverte en priorité aux ressortissants Suisses, mais elle loge également les résidents d'autres nationalités. Une nouvelle Direction très dynamique en assure la gestion et l'animation.

Si la présence de cet Etablissement répond toujours à un besoin vu le nombre croissant de demandes non satisfaites, il est par contre inquiétant de constater que le nombre de cotisants s'intéressant encore à l'Association est tombé aujourd'hui à 320 alors que 26 500 Suisses sont immatriculés auprès de l'Ambassade. La Communauté Helvétique ne peut ignorer une de ses Associations humanitaires des plus actives et se doit de faire la preuve de sa solidarité envers elle.

C'est pourquoi je demande aux Suisses de l'arrondissement consulaire de Paris de participer dans la mesure de leurs moyens au développement de la Maison Suisse de Retraite en soutenant son effort. Je serais donc heureux que le plus grand nombre puisse manifester son attachement en choisissant d'adhérer en tant que Membre de l'Association ou de lui adresser vos dons.

J'espère que vous serez nombreux à répondre à cet appel.

Je vous remercie par avance.

F. de Ziegler

Cotisation annuelle : F.F. 75.- minimum

Toute correspondance, versement ou don est à adresser :

Maison Suisse de Retraite
14, rue Minard
92130 Issy-les-Moulineaux
C.C.P. 7.164 42 X PARIS